



Les licences

Super poussins, Poussins	90 euros
Benjamins et Minimes	100 euros
Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, et Vétérans	105 euros

Les inscriptions

Les adultes adressez votre inscription à :
Carole RESLINGER
41 rue du muguet - 78120 Rambouillet

Les jeunes adressez votre inscription à :
Stéphanie ROCHER
4 rue du Harnais - 78120 Rambouillet

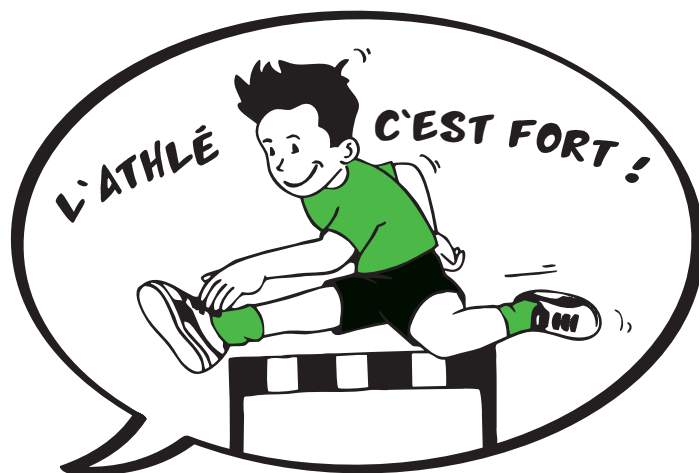
La reprise

Présence au stade des responsables à partir
- Du mardi 13 septembre 2011 à 17h30

Reprise des entraînements :
- Le mardi 13 et jeudi 15 septembre 2011 pour les jeunes
- Le mardi 30 août 2011 pour les adultes.

Les entraîneurs

Entraîneur 1 ^{er} groupe jeunes	
Olivier Resnier	Tél. : 06 30 80 85 04
Christophe Gauthey	Tél. : 06 33 07 47 07
René Fisher	
Entraîneur 2 ^{ème} groupe jeunes	
Philippe Desmet	
Stéphanie Rocher	Tél. : 06 63 23 78 49
Claude Millereux	
Jean-François Iaconelli	
Entraîneur demi fond	
Thierry Quéré	Tél. : 06 21 93 00 13



Les entraînements

Stade du vieux moulin	
Mardi - 17h30 à 19h00	Super poussins, Poussins (1 ^{er} groupe)
Mardi - 17h30 à 19h00	Benjamins à Junior (2 ^{ème} groupe)
Mardi - 19h00 à 20h30	Juniors à Vétérans Fond et demi fond
Jeudi - 17h30 à 19h00	Benjamins à Cadets (2 ^{ème} groupe)
Vendredi - 19h00 à 20h30	Juniors à Vétérans Fond et demi fond
Parc du Château ou La Clairière	
Dimanche - 10h15 à 12h00	Juniors à Vétérans Fond et demi fond

Prochaine réunion de Club :

Le vendredi 7 octobre 2011 à 20h30
au Club housse stade du vieux moulin.

Objet : Accueil des nouveaux adhérents, présentation de l'organisation du club,...





Nom - Prénom : Date de naissance :

N° de téléphone : Fixe Portable

Adresse :

E-mail (en Majuscule) :@.....

PRIX DE LA LICENCE

École d'athlétisme	nés en 2004 et avant	90 €	<input type="checkbox"/>
Poussins	nés en 2001 et 2002	90 €	<input type="checkbox"/>
Benjamins	nés en 1999 et 2000	100 €	<input type="checkbox"/>
Minimes	nés en 1997 et 1998	100 €	<input type="checkbox"/>
Cadets	nés en 1995 et 1996	105 €	<input type="checkbox"/>
Juniors	nés en 1993 et 1994	105 €	<input type="checkbox"/>
Espoirs	nés en 1990 à 1992	105 €	<input type="checkbox"/>
Seniors	nés entre 1973 et 1989	105 €	<input type="checkbox"/>
Vétérans	nés en 1972 et avant	105 €	<input type="checkbox"/>

IMPORTANT

- Faire remplir le certificat médical ci-contre sans le détacher (ou joindre un certificat sur papier libre)
- Pour les mineurs, signer l'autorisation parentale qui se trouve au verso de cette feuille.
- **Rappel :** Seul un dossier complet sera pris en compte (renseignements, certificat, règlement)

Rappel du règlement : le port du maillot du club est obligatoire en compétition club et championnat de France

Pour les adultes, inscription à remettre uniquement à : Mme Carole RESLINGER - 41 rue du muguet 78120 Rambouillet - cresli@orange.fr



Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport (Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running)

CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL PREALABLE A LA PRATIQUE DES SPORTS EN COMPETITION

Je soussigné Docteur.....
demeurant
certifie avoir examiné M./Mme/Melle..... né le.....
demeurant.....
Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

A Le20.....

Cachet du médecin :

Signature du médecin :

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

- Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :
 - un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
 - un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir – option Santé.
 - Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.